

A photograph of three students in a classroom. In the foreground, a young man with short brown hair, wearing a blue long-sleeved shirt, is looking down at a book. Behind him, a young woman with long blonde hair, wearing a light blue shirt, is also looking down. To the right, a young man with dark hair and glasses, wearing a red and white plaid shirt, is looking towards the center. They are sitting at a light-colored wooden desk with several books and papers on it. The background is slightly blurred, showing other desks and chairs in the classroom.

CAP VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Livret pour accompagner
les élèves en situation
de handicap dans la poursuite
des études supérieures

MODALITÉS
CONTACTS



UNIVERSITÉ
DE LYON

SOMMAIRE

- 4 ÉDITO DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON**
- 5 ÉDITO DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LYON**
- 6 LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LYON**
 - 6 Mot du Vice-président étudiant
 - 7 Les actions handicap à l'UdL
 - 7 La convention avec la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
 - 7 La convention avec l'association Arpeje'h et l'académie de Lyon
- 8 LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
 - 8 Les dispositifs de compensation en études supérieures
 - 8 Les démarches au lycée
- 10 LE CALENDRIER DES DÉMARCHES**
- 11 LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- 12 LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS**
- 13 DÉMARCHES ET CONTACTS DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT**
 - 14 Université Claude Bernard Lyon 1
 - 16 Université Lumière Lyon 2
 - 18 Université Jean Moulin Lyon 3
 - 20 Université Jean Monnet

- 22 École normale supérieure de Lyon (ENS)
- 23 École Centrale de Lyon
- 24 Institut national des sciences appliquées de Lyon (INSA)
- 25 Sciences Po Lyon
- 26 VetAgro Sup
- 27 ENTPE
- 28 École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)
- 29 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB)
- 30 École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT)
- 31 emlyon business school
- 32 Institut polytechnique de Lyon (IPL)
- 32 CPE Lyon
- 33 ECAM Lyon
- 34 ISARA-Lyon
- 35 ITECH-Lyon
- 36 École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
- 37 École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE)
- 38 Institut catholique de Lyon
- 39 Mines Saint-Étienne
- 40 Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (CNSMD)
- 41 ESADSE – École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne



ÉDITO DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon est fortement mobilisée en faveur de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Cette politique s'illustre notamment par la valorisation des échanges de pratiques et d'expérimentations entre ses établissements membres, la conduite de cycles communs de formation et le développement de partenariats structurants.

Les établissements d'enseignement supérieur œuvrent également tout au long de l'année pour accompagner les étudiants, assurer le bon déroulement de leur cursus par la mise en place d'aménagements pédagogiques individualisés et ainsi permettre à chacun de construire un projet professionnel en cohérence avec ses ambitions personnelles.

Ces initiatives ont permis de créer des passerelles avec l'enseignement secondaire dans l'objectif de faciliter la poursuite d'études supérieures des élèves en situation de handicap. Les liens tissés avec l'académie de Lyon entre le secondaire et le supérieur, permettent l'augmentation constante du nombre d'élèves intégrant nos établissements, renforçant ainsi leur qualification et facilitant leur intégration professionnelle et sociale.

Ainsi, en 2017, l'Université de Lyon a accueilli près de 2 000 étudiants en situation de handicap, au sein de 18 établissements, contre un peu plus de 1 000 en 2014.

Ce livret est le fruit de l'action conjuguée de l'Université de Lyon à celle des établissements.

Il référence les contacts utiles et les offres de formation initiale et constitue un outil pratique à l'attention de tous : élèves, enseignants et personnels de l'enseignement secondaire, familles, associations, etc.

Khaled BOUABDALLAH

Président de l'Université de Lyon



ÉDITO DE LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LYON

Depuis 2015, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en établissements scolaires ordinaires a progressé de 17% dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'académie de Lyon scolarise à la rentrée 2018 près de 18 000 élèves en situation de handicap. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 ont favorisé des avancées majeures dans la politique de scolarisation de ces élèves.

Les élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré souhaitent construire, pour une partie d'entre eux, un parcours vers l'enseignement supérieur.

Pour les accompagner, conformément à la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et réussite des étudiants, j'ai souhaité renforcer cette articulation avec l'enseignement supérieur afin de favoriser la fluidité des parcours et faciliter l'accès pour tous à des parcours ambitieux.

La diffusion de ce livret d'accompagnement en amont de l'entrée à l'université aux lycéens susceptibles de poursuivre leur cursus y contribue et constitue une aide précieuse dans la préparation de leur poursuite d'études.

Les professionnels de l'Éducation nationale, au rectorat, à l'Université de Lyon et dans l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur contribuent aujourd'hui à fluidifier le passage du lycée à l'université qui permettra demain des parcours mieux accompagnés.

Marie-Danièle CAMPION

*Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités*

LE HANDICAP AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

L'Université de Lyon (UdL) est un site académique d'excellence à vocation mondiale. Structurée autour de 12 établissements membres et d'établissements associés, elle se situe au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le bassin Lyon Saint-Étienne.

L'Université de Lyon travaille de concert avec les missions et référents handicap de ses établissements. Alors que ces derniers accueillent les étudiants en situation de handicap et les accompagnent afin que leurs études se déroulent dans des conditions optimales, elle coordonne, valorise et s'inscrit dans des projets transversaux. Elle pilote notamment des actions en lien avec l'académie de Lyon pour faciliter la transition entre le secondaire et le supérieur et anticiper les démarches à mettre en œuvre par les futurs étudiants.



MOT DU VICE-PRÉSIDENT ÉTUDIANT

« Se construire tout en préparant son avenir professionnel », voilà une formule qui décrit le parcours d'un étudiant.

Le passage dans l'enseignement supérieur est une étape importante dans la vie d'un jeune, lui permettant à la fois d'accéder à des formations de qualité mais également d'explorer sa citoyenneté. Le handicap ne doit pas être un frein au plein épanouissement de nos étudiants sur quelque aspect que ce soit.

De l'inscription aux aménagements des études en passant par l'accessibilité des campus de l'Université de Lyon, de nombreuses actions sont mises en place pour favoriser la réussite de nos étudiants en situation de handicap. Même si ce parcours n'est pas simple, je vous invite, chères étudiantes, chers étudiants, à vivre pleinement votre passage dans nos établissements. N'hésitez pas à pousser la porte de vos associations étudiantes et de nos services pour enrichir nos débats et nos projets. Nous répondrons toujours présents et nous serons à vos côtés pour vous aider à concrétiser vos initiatives.

Je vous souhaite à toutes et tous un parcours d'études réussi.

Alexandre TIRABOSCHI

Vice-président étudiant au CA de l'Université de Lyon

LES ACTIONS HANDICAP À L'UDL

- **Conseiller les établissements** pour le développement de leurs projets relatifs au handicap, **assurer l'interface entre l'enseignement supérieur et le monde extérieur** : les milieux institutionnels, professionnels et associatifs œuvrant dans le handicap.
- **Valoriser les établissements et leurs dispositifs handicap** en interne et en externe, en informant le public des dispositifs existants pour l'accueil des étudiants au sein des établissements de l'Université de Lyon sur le site Lyon Saint-Étienne.

LA CONVENTION AVEC LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

La Mission handicap facilite les relations entre les chargés d'accueil handicap des établissements et les acteurs spécialisés (institutions et organismes liés au handicap). À cette fin, une convention de partenariat avec la MDMPH de la Métropole de Lyon et celle du Rhône a été signée. Cette convention a pour objectif de faciliter le traitement et le suivi des dossiers des étudiants en situation de handicap.

Une convention similaire existe avec la MDPH de la Loire.

Contacts :

- **MDMPH de la Métropole de Lyon**
www.grandlyon.com/services/maison-departementale-et-metropolitaine-des-personnes-handicapees
- **MDMPH du Rhône**
<https://mdmph.rhone.fr/>
- **MDPH de la Loire**
www.loire.fr/handicap

LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ARPEJE'H ET L'ACADÉMIE DE LYON

Chaque année au mois de novembre, l'association Arpeje'h organise, en partenariat avec l'académie et l'Université de Lyon, un **Atelier Découverte des Métiers (ADM)** à Lyon, favorisant la rencontre entre élèves en situation de handicap et monde professionnel. Cet événement est l'occasion d'informer les élèves sur les parcours de formation, dont la poursuite des études supérieures.

L'association Arpeje'h propose également aux étudiants des simulations d'entretiens professionnels, des rencontres employeurs, un tutorat par un professionnel...

Contacts :

- **Académie de Lyon** :
www.ac-lyon.fr
- **Association Arpeje'h** :
www.arpejeh.com

LA COMPENSATION DU HANDICAP DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LES DISPOSITIFS DE COMPENSATION EN ÉTUDES SUPÉRIEURES

Dans l'enseignement supérieur, les compensations ne sont pas automatiques. Elles dépendent d'une démarche volontaire de l'étudiant et de procédures à anticiper. À la fin du lycée, il est important de noter que la prise en compte des besoins de compensation évolue et nécessite le contact simultané auprès de deux interlocuteurs :

- Le référent ou la mission handicap de l'établissement pour la mise en place de compensations pédagogiques (par exemple : aménagement du cursus, temps majoré, aide à la prise de notes...)
- La MDPH pour la mise en place de compensations relatives à la gestion de la vie quotidienne (repas, toilettes...) et au besoin de matériel individuel (plage braille, logiciel adapté...).

Pour ce type d'aide, il est essentiel de déposer une demande de prestation compensatoire du handicap (PCH) à la MDPH, l'année précédant l'entrée dans le supérieur.

Plus d'informations :

- **Handi-u** : au service des élèves et étudiants en situation de handicap www.handi-u.fr

LES DÉMARCHES AU LYCÉE

EN CLASSE DE SECONDE

Afin de préparer au mieux leur orientation et leur entrée dans l'enseignement supérieur, les élèves sont invités dès la classe de seconde à contacter les missions handicap des établissements pour s'informer sur :

- Les cursus et les formations ;
- Les aménagements et compensations possibles.

Des professionnels, événements et supports permettent de préparer son orientation. Quelques exemples :

- Les psychologues de l'Éducation nationale « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle » (CIO / Collège / Lycée)
- Les journées portes ouvertes de l'enseignement supérieur.
- Les salons (Salon de l'étudiant, Nuit de l'orientation, Atelier Découverte des Métiers...)
- Les sites d'informations sur les métiers et les formations comme l'ONISEP par exemple : www.onisep.fr

EN CLASSE DE TERMINALE

Les procédures diffèrent selon les modes d'admission des établissements :

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION **SANS CONCOURS**

Lors de la saisie des vœux sur la plateforme d'admission Parcoursup (de janvier à mars), **il est primordial que les élèves contactent directement le référent handicap de l'établissement, ou à défaut le directeur.**

Lors de l'inscription définitive dans l'établissement d'affectation, l'élève doit signaler sa situation de handicap auprès des services dédiés afin de pouvoir bénéficier d'**aménagements pédagogiques.**

De manière générale, vous trouverez dans le **dossier d'inscription** de la formation choisie les coordonnées nécessaires à vos démarches.

Dans les deux cas :

L'élève peut utiliser une fiche de liaison pour prendre un premier contact avec les référents handicap des établissements d'enseignement supérieur listés dans ce livret.

Cette fiche est disponible sur la plateforme parcoursup.fr

ÉTABLISSEMENTS AVEC ADMISSION **SUR CONCOURS**

Les élèves en situation de handicap qui passent un concours d'entrée ou d'admission peuvent avoir droit à des aménagements.

Sur production d'un certificat médical, des aménagements sont applicables, dans la mesure du possible, par l'organisateur.

Au vu de la situation particulière du candidat et des éléments contenus dans son dossier médical, le médecin produit une attestation précisant les aménagements en matière d'accessibilité physique et matérielle, de secrétariat, d'interprétariat ou de toute autre mesure jugée utile.

L'attestation médicale fait partie intégrante du dossier d'inscription au concours d'admission.

CALENDRIER DES DÉMARCHES

EN ANNÉE DE TERMINALE

DE NOVEMBRE À MARS

- Les élèves de terminale inscrivent leurs vœux sur Parcoursup en prenant contact avec les missions ou les référents handicap des établissements souhaités.
- Parallèlement, ils adressent, si besoin, une demande de PCH à la MDPH de leur circonscription de résidence.
- Pour les établissements avec concours d'entrée, les élèves peuvent demander des aménagements d'épreuves sur production d'un certificat médical.

ENTRE MAI ET JUIN

- Les élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant peuvent saisir la Commission académique d'accès à l'enseignement supérieur (CAAES) pour le réexamen de leur situation.

ENTRE JUILLET ET SEPTEMBRE

- Lors de leur inscription définitive, les futurs étudiants signalent leur situation de handicap dans leur dossier.
- Ils reprennent contact avec le référent ou la mission handicap de leur établissement.
- Généralement, des aménagements pédagogiques sont proposés en fonction des besoins, suite à la rencontre avec le médecin de médecine préventive.

DURANT L'ANNÉE

- Les étudiants rencontrent le référent handicap afin de faire le point sur le déroulement de leurs études et sur leurs besoins éventuels.
- Ils peuvent le solliciter pour échanger sur les difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer, y compris pour les demandes adressées à la MDPH.

LES STAGES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

VÉRITABLES TREMPLINS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les stages font partie intégrante de la formation des étudiants et sont l'un des points forts de la professionnalisation des cursus.

Ils permettent à l'étudiant de découvrir le monde de l'entreprise et des collectivités, d'affiner son projet professionnel et de valider les acquis de sa formation.

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE FACILITÉE PAR DES SERVICES DÉDIÉS

Les [bureaux d'aide à l'insertion professionnelle](#) (BAIP), ainsi que les référents stage/insertion professionnelle des services, sont les interlocuteurs incontournables de la préparation des stages et de leur réussite.

LES AMÉNAGEMENTS POUR LES STAGES ET L'EMPLOI

Il est nécessaire d'être bénéficiaire de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) pour bénéficier de la mise en place d'aménagements.

La majeure partie de ces bénéficiaires possède une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) qui est attribuée par la MDPH, après l'instruction d'une demande déposée auprès de ses services.

Lors de périodes de stage, l'ouverture de droits à la prestation de compensation de handicap, la perception de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ou une carte d'invalidité, permettent l'obtention de compensations, au même titre que la RQTH.

LE LOGEMENT EN RÉSIDENCE CROUS

Le Crous de Lyon répond aux besoins des personnes en situation de handicap par l'aménagement de lieux d'accueil et de logements. Il propose ainsi 272 logements adaptés répartis dans 32 résidences universitaires, dans la Métropole de Lyon, à Saint-Étienne et à Roanne :

- 31 chambres adaptées avec sanitaires individuels
- 206 T1 adaptés avec salle de bain aménagée
- 19 T1bis adaptés avec salle de bain aménagée
- 8 studios adaptés avec salle de bain aménagée
- 2 T2 adaptés avec salle de bain aménagée
- 2 T3 adaptés avec salle de bain aménagée
- 4 T5 en colocation adaptés avec salle de bain aménagée

Les logements adaptés aux étudiants en situation de handicap physique et/ou sensoriel sont recensés en détail sur le [site du Crous](http://www.crous-lyon.fr) : www.crous-lyon.fr
> Logement > Se loger pour l'année >
Si vous êtes en situation de handicap.

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez faire une demande de logement adapté en résidence universitaire :

- Constituez votre dossier social étudiant sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr

- Téléchargez le dossier de demande de logement adapté sur le site du [Crous de Lyon](http://www.crous-lyon.fr)

- Complétez-le et renvoyez-le par mail à handicap@crous-lyon.fr avant le 31 mai de l'année en cours, pour une demande qui concerne une entrée dans le logement à la rentrée suivante.

Les services du Crous de Lyon sont à votre disposition pour échanger sur vos besoins et interrogations afin de vous orienter vers le logement le plus adapté à votre situation (prise en compte de votre budget, de votre lieu d'études, de vos modalités de déplacements...).

Pour tout renseignement :
handicap@crous-lyon.fr
www.crous-lyon.fr

**DÉMARCHES
ET CONTACTS
DANS CHAQUE
ÉTABLISSEMENT**

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1



COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

6, avenue Gaston Berger
Astrée, rez-de-chaussée
69622 Villeurbanne cedex
mission.handicap@univ-lyon1.fr
Tél : 04 72 43 14 77 ou 04 72 44 85 99
Fax : 04 72 43 15 05

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Sciences et Technologies
- > Santé
- > STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
- > Métiers de l'enseignement
- > Métiers de l'ingénierie, de l'assurance, de la gestion et du management

Chargée de mission

> **Mme Heather HARKER**
heather.harker@univ-lyon1.fr

Chargées d'accompagnement et d'accueil

> **Mme Sandrine GOURDINE**
sandrine.gourdine@univ-lyon1.fr

> **Mme Fatima EL KARTIT**
fatima.el-kartit@univ-lyon1.fr

Coordinateur sport adapté

> **M. Nicolas JACQUEMOND**
nicolas.jacquemond@univ-lyon1.fr

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

S.O.I.E
soie.handicap@univ-lyon1.fr

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS

Au début de l'année universitaire, l'étudiant doit venir récupérer un dossier à la Mission Handicap.

En fonction de ses besoins, différentes démarches seront à effectuer.

L'étudiant devra penser à renouveler cette demande chaque année afin que ses aménagements soient reconduits.

SERVICES PROPOSÉS

- Aménagements pour les examens (majoration de temps, secrétaire, salle individuelle...)
- Accompagnement pour les études (photocopies de cours, transcription braille, interprétariat LSF, codage LFPC ...)
- Mise à disposition d'une salle de travail (équipée d'un ordinateur et d'un télé agrandisseur) ainsi que d'une salle de repos.
- Adaptation des activités physiques et sportives ordinaires, qu'elles soient ou non obligatoires. Propositions d'activités physiques adaptées.
- Aide à la recherche de stage, d'emploi et à la réorientation en lien avec le Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SOIE).
- Information sur les bourses doctorales fléchées « handicap ».
- Aide au montage du dossier de demande de Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2



— université
— Lumière
— LYON 2

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Arts
- > Lettres et Langues
- > Sciences humaines et sociales
- > Droit
- > Économie
- > Gestion

COORDONNÉES DE LA MISSION HANDICAP

Campus Porte des Alpes

Maison de l'étudiant (MDE)

1^{er} étage – bureau 112

Accès : tramway T2

arrêt Europe Université

mission.handicap@univ-lyon2.fr

Tél : 04 78 77 31 05

Responsable

> Mme Myrtille PERRIN

myrtille.perrin@univ-lyon2.fr

04 78 77 24 64

Sur le site www.univ-lyon2.fr

choisir l'onglet « Vie des Campus »

puis la rubrique « Handicap »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-IP

04 78 77 26 04

Sur le site etu.univ-lyon2.fr

choisir l'onglet « Orientation-stage »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour toute demande d'information, contactez la mission handicap.

Étape 1 : RDV avec le médecin du SUMPPS

L'étudiant devra se munir des documents médicaux récents attestant de son état de santé, son attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document utile.

Étape 2 : RDV à la Mission Handicap

L'étudiant doit se munir de l'avis médical rédigé par le médecin du SUMPPS et de l'attestation d'aménagements de l'année précédente ou tout autre document non médical utile.

- Après validation du vice-président en charge de la Formation et de la vie étudiante, la mission handicap délivre à l'étudiant une Notification d'Aménagement(s).

En cas de difficulté ou de questionnement dans l'attribution des aménagements de compensation et pour veiller à respecter l'égalité du droit et des chances, la Mission Handicap peut réunir l'équipe plurielle pour une harmonisation de l'accompagnement.

Attention, si l'étudiant en situation de handicap souhaite bénéficier d'aménagement(s) pour les examens du premier

semestre, il doit impérativement avoir effectué l'ensemble des démarches (rendez-vous au SUMPPS et à la Mission handicap) avant le 15 octobre dernier délai.

SERVICES PROPOSÉS

Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap - PAEH :

Accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap tout au long de leur cursus en collaboration avec le SUMPPS et les composantes.

- **Évaluation des besoins et suivi de l'étudiant** (entretien d'évaluation des besoins et suivi chaque fin de semestre tout au long du cursus).

- **Aide à l'accessibilité des campus** (repérage des salles de cours, des lieux de vie et des accès en transport, accès aux ascenseurs...).

- **Aménagement des études** par l'accompagnement de l'étudiant vers l'accès au savoir en cours et en bibliothèque (matériel adapté, aide à la récupération des notes, tutorat, matériel adapté proposé en bibliothèque...).

Aménagement des examens en collaboration avec les composantes (temps majoré, utilisation de matériel spécifique, assistance d'un secrétaire...).

UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Droit
- > Sciences politiques
- > Économie
- > Gestion
- > Lettre
- > Langues
- > Langues appliquées
- > Sciences humaines

COORDONNÉES PÔLE HANDICAP ÉTUDIANT

1C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 Lyon CEDEX 08

Entrées du campus de la Manufacture des Tabacs :

6 rue Pr. Rollet ou 1 av des Frères Lumière
Lyon 8^{ème}

Responsable

> **Mme Magali LASTRICANI-JOLIVET**
magali.lastricani@univ-lyon3.fr
04 78 78 78 01

Sur le site www.univ-lyon3.fr
choisir l'onglet « CAMPUS » puis l'onglet
« Santé / Social / Handicap »

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

Référente handicap Bureau d'Aide
à l'Insertion Professionnelle

> **Mme Isabelle MAEYHIEUX**
isabelle.maeyhieux@univ-lyon3.fr
04 78 78 78 45

Sur le site www.univ-lyon3.fr
choisir l'onglet « FORMATION » puis l'onglet
« Orientation et Insertion professionnelle »

En lien direct avec l'équipe plurielle, le Service de Médecine Universitaire, et le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP), le Pôle Handicap Étudiant est l'interlocuteur privilégié pour accueillir, informer, conseiller et accompagner les étudiants durant leur année universitaire. Les étudiants se présentent très rapidement au Pôle Handicap afin de renseigner les fiches de liaison et prennent ensuite rendez-vous auprès du Service de Médecine Préventive afin de formuler leur demande d'aménagements. Après l'évaluation des besoins réalisée en équipe plurielle, des mesures d'accompagnement pourront être proposées.

SERVICE D'ACCUEIL

Des permanences d'accueil sont réalisées durant lesquelles les étudiants ont accès au bureau d'accueil général, à la salle de travail individuel, à l'espace multiservices d'aide à la vie quotidienne composé d'une salle de repos et d'une salle de repas.

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES

Aides humaines

- Accès au contenu des cours (récupération des cours, preneurs de notes, etc.)
- Relais auprès des secrétariats et enseignants

- Assistance aux études (accompagnement à la B.U, etc.)
- Aide au repérage des locaux
- Etc.

Aides techniques

- Un téléagrandisseur fixe à disposition des étudiants
- La possibilité de faire des photocopies
- Bureau d'adaptation de document et de transcription braille interne à l'université pour les sujets d'examens ou supports de cours distribués par les enseignants
- Aménagement pour l'accessibilité au bâti (clés ascenseur, demande de changement de salles si réalisable)

ACCOMPAGNEMENT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

En liaison avec le Bureau d'Aide à l'insertion professionnelle de l'université, le Pôle Handicap Étudiant fait le relais entre les étudiants handicapés et les organismes d'insertion professionnelle, par voie d'affichage, diffusion via courriels ou courriers pour tout ce qui concerne les demandes de stages, recherche de contrat en alternance, jobs d'été, etc.

UNIVERSITÉ JEAN MONNET



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Arts
- > Lettres
- > Langues
- > Sciences humaines et sociales
- > Droit
- > Économie
- > Gestion
- > Sciences
- > Technologies
- > Santé

CONTACTS HANDICAP BUREAU ACCUEIL HANDICAP

Maison de l'Université
10 rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 02
accueilhandicap@univ-st-etienne.fr

Coordinatrice

> **Mme Emmanuelle VOLLE**
emmanuelle.volle@univ-st-etienne.fr
04 77 42 17 22

Sur le site www.univ-st-etienne.fr choisir l'onglet « Vie étudiante » puis la rubrique « Études et handicap »

SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE UNIVERSITAIRE

Maison de l'Université
10 rue Tréfilerie
42023 Saint-Étienne Cedex 02
04 69 66 11 00

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

SERVICE CAP AVENIR
capavenir@univ-st-etienne.fr

> **Mme Véronique PISAPIA**
veronique.pisapia@univ-st-etienne.fr
04 77 42 17 11
<http://capavenir.univ-st-etienne.fr/>

DÉMARCHE POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Étape 1 : Dès son inscription à l'université, ou durant l'année de terminale, l'étudiant contacte le Bureau accueil handicap (BAH) afin de faire une demande d'aménagements (dossier à remplir). Lors de ce premier rendez-vous, une rencontre avec le service social est également proposée selon les besoins de l'étudiant (MDPH, logement, transport, Crous).

Étape 2 : L'étudiant prend rendez-vous auprès du service de Médecine préventive universitaire MPU : le médecin, au vu de sa situation, propose un avis médical précisant les aménagements nécessaires.

Étape 3 : L'étudiant rencontre à nouveau le BAH pour la mise en place des aménagements avec les documents nécessaires : avis médical du médecin + dossier de demande d'aménagement complété.

Étape 4 : Une notification de décision d'aménagement d'examens est transmise à l'étudiant par sa composante.

A noter : les bilans orthophoniques ou neuropsychologiques présentés lors de la visite médicale doivent dater de moins de 2 ans.

Attention : la demande d'aménagement doit se faire avant le 15 octobre pour le 1^{er} semestre et avant le 15 février pour le 2nd semestre. Elle est à renouveler chaque année universitaire.

SERVICES PROPOSÉS

ACCOMPAGNEMENT AUX ÉTUDES

Aménagement du cursus

Aides humaines

- Aide à la prise de notes
- Soutien pédagogique
- Aide aux déplacements sur le campus
- Aide à la communication

Aides techniques

- Carte de photocopies
- Prêt temporaire de matériel spécifique : PC portables, logiciels spécifiques, dictaphones, clés USB)
- Adaptation de documents (numérisation, transcription braille)
- Mise à disposition du logiciel Openbook à la bibliothèque du campus Tréfilerie
- Visite accessibilité campus

AMÉNAGEMENT POUR LES EXAMENS

- Temps majoré
- Adaptation des sujets
- Assistance d'un secrétaire
- Prêt de matériel spécifique
- Salle individuelle

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON



CONTACT HANDICAP ÉTUDIANT

Site Jacques Monod
46, allée d'Italie
Bureau GN Sud 261
69007 Lyon

> **M. Thibaut CHAMBRIARD**

Chargé de mission handicap
thibaut.chambriard@ens-lyon.fr
04 26 23 39 81

Sur le site www.ens-lyon.fr choisir l'onglet
« CAMPUS » puis rubrique « En pratique »
puis onglet « Santé et handicap »

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Mathématiques et applications
- > Informatique fondamentale
- > Sciences de la matière
- > Biologie
- > Sciences de la terre
- > Lettres et Arts
- > Langues
- > Sciences humaines
- > Sciences sociales

ÉCOLE CENTRALE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Diplôme d'ingénieurs généralistes
- > Masters en Sciences et Techniques
- > Doctorats

CONTACT HANDICAP

36, avenue Guy de Collongue
69134 Ecully cedex

> **Mme Stéphanie DUCLAUX**
stephanie.duclaux@ec-lyon.fr
04 72 18 63 47

Sur la page d'accueil du site
www.ec-lyon.fr choisir l'onglet « CAMPUS »
puis la rubrique « Vie de campus »
puis l'onglet « Handicap »

CONTACT STAGES

> **Mme Nadia COUTURIER**
nadia.couturier@ec-lyon.fr
04 72 18 65 85

Sur le site www.ec-lyon.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis « Recrutez des centraliens »



CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

carrieres@insa-lyon.fr
04 72 43 88 67

Sur le site www.insa-lyon.fr
choisir l'onglet « Vie du campus »
puis la rubrique « Espace Carrières »

OFFRE PÉDAGOGIQUE

9 spécialités

- > Biosciences
- > Génie civil et Urbanisme
- > Génie Electrique*
- > Génie Energétique et Environnement
- > Génie Mécanique*
- > Génie Industriel
- > Informatique*
- > Sciences et Génie des Matériaux
- > Télécommunications Services et Usages*

* formations possibles aussi en alternance

CONTACT HANDICAP

20, avenue Albert Einstein
69621 Villeurbanne Cedex

> **Mme Eliane ROUPIE**

cellule.handicap-etudiants@insa-lyon.fr
04 72 43 61 88

Sur le site www.insa-lyon.fr
choisir l'onglet « Vie du campus »
puis la rubrique « Santé et social »

DÉMARCHES POUR UNE DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Pour permettre la mise en place des aménagements nécessaires, l'étudiant doit contacter dès que possible :

- la responsable de la Cellule Handicap Étudiants, en charge de la coordination et de la mise en œuvre du plan d'accompagnement personnalisé.
- le médecin des élèves qui proposera les aménagements pour l'année en cours.

SERVICES PROPOSÉS

Aménagements de la scolarité

- Aménagement de la durée du cursus
- Aides humaines (prise de notes, tutorat...)
- Aides techniques (prêt de matériel spécifique...)
- Education Physique et Sportive adaptée
- Examens (temps majoré, secrétaires...)

Aménagements de la vie sur le campus :

- Locaux et salles d'enseignement
- Bibliothèque
- Résidences
- Restauration

SCIENCES PO LYON



CONTACT HANDICAP

14, avenue Berthelot
69007 Lyon

> **M. Christophe MARQUES**

christophe.marques@sciencespo-lyon.fr
04 37 28 38 17

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Pôle Formation continue et Insertion professionnelle

> **M. Marcello DE CARO**

stage.insertionpro@sciencespo-lyon.fr
04 37 28 38 04 / 04 37 28 38 65

CONTACT ORIENTATION

Pôle Etudes

> **Mme Laure CHEBBAH-MALICET**

laure.chebbah-malicet@sciencespo-lyon.fr
04 37 28 38 23

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Histoire
- > Science politique
- > Droit
- > Économie
- > Langues
- > Nouvelles technologies

Sur le site www.sciencespo-lyon.fr choisir l'onglet « Professionnels » puis la rubrique « Recrutez nos étudiants »

VETAGRO SUP



VetAgro Sup

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Médecine et chirurgie des animaux
- > Qualité et sécurité des aliments
- > Génie biologique animal et biopathologie comparée

CONTACT HANDICAP

Direction de l'enseignement et de la vie étudiante (DEVE)

Responsable

> **Mme Hélène AGUESSE**

scolarite.veto@vetagro-sup.fr

> **M. Denis GRANCHER**

denis.grancher@vetagro-sup.fr

04 78 87 25 22

Sur le site www.vetagro-sup.fr choisir l'onglet « L'institut » puis la rubrique « Missions handi'cap »

CONTACTS STAGES

1^{re} et 3^e années :

> **Mme Marie BOUVET**

2^e année :

> **Mme Laura CONVARD**

4^e année :

> **Mme Dominique PORTAL**

5^e année :

> **Mme Chrystelle VERDOUIN**

Étrangers :

> **Mme Clémence NADER**

scolarite.veto@vetagro-sup.fr

04 78 87 25 04

SERVICES PROPOSÉS

- Boucle amplificatrice pour les personnes malentendantes
- Étiquettes en braille pour l'identification des services
- Rampe d'accès au restaurant universitaire
- Bornes audio pour le repérage des trajets
- Ascenseurs accessibles
- Places de parking réservées
- Plan tactile en relief et en braille avec indications sonores
- Cheminements balisés dans l'école
- Bandes de guidage au sol
- Éclairages
- Portes automatiques
- Chambres de résidence accessibles



OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs de l'aménagement durable des territoires

- > Construction
- > Travaux publics
- > Habitat
- > Environnement
- > Transports
- > Urbanisme
- > Politique de la ville

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice Audin
69518 Vaulx-en-Velin cedex

> **M. Fabien BEROUD**
fabien.beroud@entpe.fr
04 72 04 70 12

CONTACTS STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

BUREAU DES STAGES

> **Mme Danielle JACQUES**
(1^{re} et 2^e années)
danielle.jacques@entpe.fr
04 72 04 70 40

Sur le site www.entpe.fr choisir l'onglet
« Formations » puis la rubrique
« Stages et TFE »

ENISE – ÉCOLE NATIONALE D'INGÉNIEURS DE SAINT-ÉTIENNE



CONTACT HANDICAP

58, rue Jean Parot
42100 Saint-Étienne

Directeur de la vie étudiante

> **M. Christian PAGES**

christian.pages@enise.fr

06 86 87 80 06

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Génie civil
- > Génie mécanique
- > Génie physique

CONTACT STAGES POUR LE GÉNIE MÉCANIQUE ET LE GÉNIE CIVIL

Secrétariat

> **Mme Véronique SENECAI**

veronique.senecal@enise.fr

ENSSIB - ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHÈQUES



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > 5 masters
et 1 diplôme d'établissement

LES MASTERS

À Lyon - Villeurbanne, l'Enssib offre :
- Quatre parcours de master sous la mention « Sciences de l'information et des bibliothèques ». Ils couvrent les champs et les métiers du traitement et de l'exploitation de l'information documentée et les métiers des bibliothèques et de la documentation.

- **Master 2 - Archives numériques (ARN)**
- **Master 2 - Informatique scientifique et technique (SIBIST) co- accrédité avec l'Université Claude Bernard Lyon 1**
- **Master 2 - Politique des bibliothèques et de la documentation (PBD)**
- **Master 2 – publication numérique (PUN)**

- Un parcours de master sous la mention « Histoire, civilisation, patrimoine » qui couvre les champs et les métiers de l'histoire du livre et des bibliothèques.

- **Master 1 et 2 Cultures de l'écrit et de l'image (CEI)**

Les masters sont accessibles à tout étudiant titulaire d'une licence (sur dossier et sans concours).

Plus d'informations sur le site www.enssib.fr onglet « l'offre de formation » puis rubrique « Masters »

- **Un diplôme d'établissement Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation (cobd)**

CONTACT HANDICAP

17/21, boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne cedex

- > **Mme Sabine COMTE**
sabine.comte@enssib.fr
04 72 44 15 54

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE BUREAU DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- > **Mme Liliane MIREMONT**
liliane.miremont@enssib.fr
04 72 44 43 51

Sur le site www.enssib.fr, choisir l'onglet « l'offre de formation » puis la rubrique « les stages des élèves et étudiants »

ENSATT – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

ENSATT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Acteur
- > Administrateur
- > Concepteur costume
- > Costumier coupeur
- > Costumier réalisateur
et régisseur de production
- > Directeur technique
- > Écrivain dramaturge
- > Metteur en scène
- > Concepteur lumière
- > Concepteur sonore
- > Scénographe

CONTACT HANDICAP

4, rue Sœur Bouvier
69005 Lyon

> **Mme Marina DA GRACA**
marina.dagraca@ensatt.fr
04 78 15 05 10

CONTACT STAGES/ INSERTION PROFESSIONNELLE

> **Mme Brigitte VIDIL**
brigitte.vidil@ensatt.fr

Toutes les formations dispensées
à l'ENSATT sont accessibles uniquement
par concours.
concours@ensatt.fr

EMLYON BUSINESS SCHOOL



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Programme Bachelor
- > Programme Grande École (Pré-Master et MSc in Management)
- > 11 Mastères Spécialisés
- > European Master in Management
- > Global Entrepreneurship Program
- > MSc in International Hospitality Management
- > MSc in Sports Industry Management
- > MSc in Luxury Management & Marketing
- > Programme IDEA
- > Programmes MBA
- > Formations interentreprises
- > Formations sur mesure
- > Programme Général de Management
- > Programmes linguistiques
- > Programmes entrepreneuriat pour créateurs et repreneurs d'entreprises

CONTACT HANDICAP

23, avenue Guy de Collongue
69134 Ecully cedex

> **Mme Catherine GIRAUD**

Infirmière

cgiraud@em-lyon.com

04 72 18 46 38

CONTACT STAGES

> **Mme Pascale VERCRUYSEN**

vercruyssen@em-lyon.com

04 78 33 78 81

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> **M. Marc PERENNES**

perennes@em-lyon.com

04 78 33 77 37

IPL – INSTITUT POLYTECHNIQUE DE LYON

L'IPL fédère 4 établissements : **CPE Lyon**, **ECAM Lyon**, **ISARA Lyon**, **ITECH**

Il convient de contacter en priorité le référent handicap indiqué pour l'établissement concerné et de ne solliciter Mme Thevenin qu'en cas d'échec dans cette prise de contact.

Contact général pour l'IPL

Déléguée générale IPL

> **Mme Catherine THEVENIN**

catherine.thevenin@ipl.fr

04 72 41 08 28

CPE LYON



CONTACT HANDICAP

Domaine scientifique de la Doua

Bâtiment 308

43, boulevard du 11 Novembre 1918

BP 82077, 69616 Villeurbanne cedex

> **Mme Claire DESROCHES**

claire.desroches@cpe.fr

04 72 43 16 67

CONTACT STAGES

> **Mme Christine LIATARD**

christine.liatard@cpe.fr

04 72 43 17 10

Sur le site www.cpe.fr

choisir l'onglet « Formation »

puis la rubrique « Les stages »

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> **Mme Laure FORGEOT D'ARC**

laure.forgeot-darc@cpe.fr

04 72 43 17 12

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Chimie
- > Génie des procédés
- > Sciences du numérique
- > Informatique et réseaux de communication
- > Biotechnologies



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Ingénieur ECAM Arts et Métiers
- > Ingénieur ECAM Spécialité Bois
- > Ingénieur ECAM Spécialité Energie Exploitation maintenance (EEM)
- > Formation ECAM Spécialité Génie Industriel et Mécanique (GIM)
- > Mastère Spécialisé Manager de l'Amélioration Continue
- > Ingénieur ECAM Engineering Spécialité Génie Industriel (Industrial Engineering)

CONTACT HANDICAP

40, montée Saint Barthélémy
69321 Lyon cedex 05

> **M. Jean-Noël CHARVET**

jean-noel.charvet@ecam.fr
04 72 77 06 93

CONTACT STAGES

> **Mme Claudine HARB BOUDEAU**

c.harb-boudeau@ecam.fr
04 72 77 06 07

CONTACT INSERTION PROFESSIONNELLE

> **Mme Christiane LOBERT**

christiane.lobert@ecam.fr
04 72 77 06 70

Sur le site www.ecam.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis la rubrique « Recruter »

ISARA LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Management et technologies en industries agroalimentaires
- > Agroéconomie et gestion
- > Environnement et aménagement rural
- > Agriculture, filières et territoire
- > Filière vitivinicole

CONTACT HANDICAP

23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon

> M. Alain GAY

agay@isara.fr
04 27 85 85 41

CONTACT STAGES

> Mme Josiane BROYER

(1^{re} et 2^e années)
jbroyer@isara.fr
04 27 85 85 17

> Mme Gwenaële LECOMTE

(4^e, 5^e années et autres stages)
glecomte@isara.fr
04 27 85 85 69

CONTACTS INSERTION PROFESSIONNELLE

ASSOCIATION DES INGÉNIEURS - ISARA

Permanente de l'association

> Mme Isabelle GAGNAIRE

igagnaire@isara.fr
04 27 85 86 00



OFFRE PÉDAGOGIQUE

ITECH-Lyon forme dans les domaines :

- > Des matériaux plastiques, textiles, composites
- > De la chimie à travers les peintures, encres, adhésifs, la cosmétique
- > Du cuir et ses utilisations (chaussures, maroquinerie)

CONTACT HANDICAP

87, chemin des Mouilles
69134 Ecully cedex
www.itech.fr

> **Mme Marine GIRONA**
marine.girona@itech.fr
04 72 18 04 80

CONTACT STAGES

Chargée des stages en France

> **Mme Myriam LAURENT**
myriam.laurent@itech.fr

Chargée des stages à l'international

> **Mme Nathalie PINTON**
nathalie.pinton@itech.fr
04 72 18 04 80

CONTACTS INSERTION PROFESSIONNELLE

> **Mme Aurélie ACCAREL**
aurelie.accarel@itech.fr
04 72 18 04 80

Sur le site www.itech.fr
choisir l'onglet « Entreprises »
puis la rubrique « Stages »

ENSAL – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE LYON

ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
ARCHITECTURE
LYON

OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence
- > Diplôme d'État d'architecte conférant le grade de Master
- > Master Ville et environnements urbains – parcours recyclage

CONTACT HANDICAP

3, rue Maurice-Audin
BP 170
69512 Vaulx-en-Velin cedex

> Mme Elisabeth EPIS

elisabeth.epis@lyon.archi.fr
04 78 79 57 24

CONTACT STAGES

> Mme Nicole ARNAUD

nicole.arnaud@lyon.archi.fr
04 78 79 50 54

> Mme Marie Pierre MARCHAND

marie-pierre.marchand@lyon.archi.fr
04 78 79 50 68

> Mme Françoise MATERA

francoise.matera@lyon.archi.fr
04 78 79 57 28

ENSASE – ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE SAINT-ÉTIENNE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Diplôme d'études en architecture valant grade de Licence 3
- > Diplôme d'État d'architecte valant grade de Master 2
- > Mention de Master « Ville et environnements urbains », parcours Espaces Publics, accréditée par l'Université de Lyon
- > Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)
- > Doctorat Arts mention « Architectures, images, formes » en collaboration avec l'Université Jean Monnet

CONTACT HANDICAP

1, rue Buisson, BP 94
42003 Saint-Étienne cedex 1

> Mme Morgane BEDIEE

morgane.bediee@st-etienne.archi.fr
04 77 42 35 49

ENTRE NORME ET RÉCIT, L'ARCHITECTURE (SE) REND ACCESSIBLE, (SE) PARTAGE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne, établissement recevant du public, respecte les règles d'accessibilité aux personnes handicapées et notamment à la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Jacques Porte, architecte-urbaniste en chef de l'État, directeur de l'ENSASE, a souhaité que son établissement applique dès maintenant toutes les normes en vigueur.

« L'accueil des personnes en situation de handicap est une obligation sociétale. (...) L'ENSASE, qui promeut l'architecture pour tous, se doit d'être accessible à tous, cette exemplarité est seule compatible avec les valeurs d'exigence et de responsabilité que l'école entend transmettre à ses étudiants. »

INSTITUT CATHOLIQUE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Théologie et sciences religieuses
- > Philosophie et Sciences humaines
- > Droit
- > Sciences économiques et sociales
- > Lettres
- > Langues
- > Sciences

CONTACT HANDICAP

> **Mme Angélique HENAULT**
ahenault@univ-catholyon.fr
mission.handicap@univ-catholyon.fr
06 07 11 85 91

Sur le site www.univ-catholyon.fr choisir l'onglet « Vie à l'Université » puis l'onglet « Étudiants en situation de handicap »

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Il n'existe pas de service stage ou insertion professionnelle centralisé. Il faut prendre contact avec chaque faculté, école ou institut afin d'obtenir les informations nécessaires.

SERVICES PROPOSÉS

La mission handicap est incluse dans l'espace santé dédié aux étudiants.

- Accessibilité des locaux sur les 2 campus
- Aménagement des études et des examens
- Accompagnement personnalisé
- Étudiants preneurs de notes
- Étudiants tuteurs
- Temps majoré
- Relation facilitée avec les écoles/instituts/facultés

MINES SAINT-ÉTIENNE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

École d'ingénieurs en :

- > Matériaux
- > Microélectronique
- > Procédés
- > Environnement
- > Génie industriel
- > Informatique
- > Ingénierie
- > Santé

Rattachée à l'Institut Mines-Télécom, sous tutelle du ministère de l'Industrie, l'École des Mines de Saint-Étienne figure parmi les plus prestigieuses écoles d'ingénieurs généralistes de France. Dédiée à la formation d'ingénieurs de haut niveau et à la recherche orientée industrie,

sa mission est d'accompagner le développement de ses étudiants et des entreprises au travers d'une large gamme de cursus et de domaines de recherche. Elle évolue dans un contexte international très développé et participe à de nombreux échanges et partenariats universitaires et industriels sur les différents continents.

CONTACT HANDICAP

158, cours Fauriel
42023 Saint-Étienne cedex 2

Préfète des études et référente handicap

> **Mme Hélène Pangot**
helene.pangot@emse.fr
04 77 49 97 20

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Pôle professionnalisation
> **M. Laurent PERIER-CAMBY**
perier@emse.fr
04 77 49 97 26

Stage

> **Mme Joséphine DRAPIER**
josephine.drapier@emse.fr
04 77 42 02 44

CNSMD – CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Études musicales
- > Études chorégraphiques

CONTACT HANDICAP

3, quai Chauveau
CP 120
69266 Lyon cedex 09

scolarite@cnsmd-lyon.fr
concours@cnsmd-lyon.fr
04 72 19 26 26

Responsable du service des études
> **Mme Cécile HUIN**
04 72 19 26 06

Référente handicap du service
des études
> **Mme Stéphanie MARCHAND-VALAT**
04 72 19 26 36

ESADSE – ECOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN SAINT-ÉTIENNE



OFFRE PÉDAGOGIQUE

- > Arts
- > Design
(DNA, DNSEP, Master, DSRD, Doctorat)

Faisant partie de l'établissement public de coopération culturelle Cité du design – École Supérieure d'art et design, l'école supérieure d'art et design de Saint-Étienne est un établissement d'enseignement supérieur artistique agréé par le ministère de la Culture. Elle propose deux cycles de 5 ans d'études en art et design sanctionnés par des diplômes nationaux et un troisième cycle en design. Comptant une quarantaine de professeurs et assistants d'enseignements pour plus de 350 étudiants, elle s'appuie sur la cité du design,

avec laquelle elle partage divers équipements, compétences et organise la Biennale Internationale de Design. Ce déploiement unique en France permet aux étudiants de l'ESADSE d'être impliqués dans des projets de recherche et partenariats d'envergure qui donnent une coloration toute particulière au déroulement de leur formation.

CONTACT HANDICAP

3, rue Javelin Pagnon
42048 Saint-Étienne cedex 1

scolarite@esadse.fr
infos@esadse.fr
04 77 47 88 00

CONTACT STAGES / INSERTION PROFESSIONNELLE

Services des Relations extérieures
relationsexterieur@esadse.fr

SERVICES PROPOSÉS

- Aménagement pour l'accessibilité au bâti (clés ascenseurs, rampes d'accès, places de parking)
- Prêt temporaire de matériels spécifiques : PC portable, Clés USB

CONTACT

Université de Lyon
92, rue Pasteur - CS30122
69361 Lyon cedex 07
04 37 37 26 93

handicap@universite-lyon.fr
www.universite-lyon.fr



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon



instagram.com/universite_de_lyon